

(Islande – 16 juillet 2019)

### Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur à sa demande.

### Transports

**Aériens** : Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage, conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, avec les informations sur les heures de départ des correspondances et d'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire. Elles peuvent augmenter sans préavis.

**Terrestres** : Pour ceux qui devront rejoindre le groupe depuis la province, faites-vous confirmer par la Section le départ ferme du voyage avant de réserver dans un TGV ou un hôtel.

### Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*)

**Nombre de participants** : **Nombre de participants** : minimum 15 – maximum 20

Vous serez rattaché à un groupe de 20 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

### Personnes à mobilité réduite

Le nombre de visites et de transferts nécessite d'avoir une bonne mobilité. Ce voyage, qui prévoit quelques marches à pied avec escaliers lors des visites, est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.

### Formalités pour les ressortissants français

Pour chaque pays, le ministère des Affaires Etrangères (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalité et santé. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

**Formalités pour les ressortissants français** : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.

Vous voudrez bien nous envoyer, dès réception de votre contrat d'inscription, la photocopie de votre CNI ou de la 2ème double page de votre passeport. La pièce d'identité utilisée pour le voyage doit être identique à la photocopie fournie.

**Santé** : Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Ministère français de la Santé qui publie des informations et des recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <http://www.santé.gouv.fr>.

Aucune vaccination n'est exigée à l'entrée du territoire islandais.

Vaccins conseillés : pour les adultes, les mêmes que pour l'Europe de l'Ouest : diphtérie, tétanos, polio, coqueluche et hépatite B.

N'oubliez pas de vous procurer la carte Européenne d'Assurance maladie.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

(Islande – 16 juillet 2019)

### Autres informations utiles

**Climat :** Contrairement à ce que l'on suppose le climat de l'Islande n'est pas aussi rigoureux que le laisse supposer sa situation géographique. L'île est longée à l'Ouest et au Sud par un bras du golf stream ce qui rend son climat plus doux. En revanche le conflit entre influence polaire et atlantique entraîne une instabilité climatique caractéristique. Les tempêtes sont parfois violentes et le grand vent fréquent.

Exemple de températures moyennes en Juillet :

REYKJAVIK mini 09 /maxi 14  
AKUREYRI mini 08 / maxi 14

**Votre valise :** Des vêtements confortables de demi-saison, pull-overs, gilets, manteau ou veste chaude. En outre un K.way peut s'avérer utile.

**Réservations SNCF :** Nous attirons votre attention sur le fait que vous devez vous charger de l'achat de vos billets de train si vous devez rejoindre l'aéroport par ce moyen de transport. Préalablement nous vous recommandons de vous rapprocher de l'organisateur pour avoir confirmation du départ du circuit. (tel : 03.26.64.45.08)

### REGLEMENT

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

Solde : 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'Information standard sur les droits du voyage à forfait. Pour ce voyage, les conditions d'annulation sont celles prévues par ATC.

Il sera obligatoirement retenu pour chaque participant inscrit les frais suivants :

- 30 € plus de 90 jours avant le départ
- 15 % de 89 à 60 jours du départ
- 30% de 59 à 45 jours du départ
- 50% de 44 à 30 jours du départ
- 75% de 29 jours à 08 jours du départ
- 90 % de 07 à 03 jours du départ
- 100% à moins de 03 jours du départ

(1) Informations en date du 08 février 2019 – pouvant éventuellement évoluer - se référer en tout état de cause aux sites internet notés dans cette fiche « Informations pratiques »